

Alerte sur la forêt française !

Paradoxe :

À l'heure où la forêt est reconnue comme un enjeu social et environnemental majeur, l'État envisage de se désengager du CNPF, l'établissement public qui œuvre à garantir la gestion durable en France.

Soutien au Brésil et désengagement sur le territoire national

La forêt est reconnue comme la meilleure alliée pour le climat. Elle capte les émissions de CO² en neutralisant un tiers des émissions liées aux énergies fossiles et un quart de toutes nos émissions de gaz à effet de serre. Elle favorise également l'environnement en abritant 80 % de la biodiversité terrestre. Dans un contexte de changement climatique sans précédent, la forêt est plus que jamais indispensable pour en limiter les effets et atteindre nos objectifs de neutralité carbone en 2050. Les citoyens et les décideurs politiques l'ont bien compris. Et pourtant, alors qu'à l'occasion du G7 Emmanuel Macron affiche un soutien politique sans précédent pour sauvegarder la forêt brésilienne, le gouvernement choisit « en même temps » de se désengager de la gestion durable des forêts de son territoire... Comment ? En prévoyant d'amputer de manière non-négligeable le budget¹ du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF). Il menacerait ainsi directement son efficacité et sa pérennité.

Le CNPF, œuvre à la garantie de la gestion durable de 75 % de la forêt en France

Les 343 techniciens forestiers employés par le CNPF travaillent au quotidien pour assurer la mise en place d'une gestion durable en forêt privée, soit 20 % du territoire national. Ils garantissent l'agrément des documents de gestion durable. Ils favorisent le regroupement des propriétaires forestiers. Ils mettent en place des outils de promotion de la biodiversité en forêt. Ils contribuent activement à la recherche pour l'adaptation des forêts au changement climatique et à la mise en place d'itinéraires sylvicoles permettant aux forêts de mieux capter le carbone, etc. « *Le tout pour un budget annuel de 45 millions d'euros. C'est peu au regard des 30 millions alloués aux réparations des dégâts occasionnés par les loups !* » constate Antoine d'Amécourt, président de Fransylva.

Fransylva s'engage pour défendre le CNPF

Fransylva, porte-parole et représentant des 3,5 millions de propriétaires forestiers français s'engage résolument aux côtés du CNPF pour défendre la continuité de ses missions. « *Le CNPF et ses délégations régionales (CRPF) représentent un pilier fondamental de la pérennité de la forêt par la sensibilisation des propriétaires forestiers à la mobilisation du bois en forêt de manière durable. La sécheresse et les crises sanitaires qui frappent la forêt privée comme publique devraient davantage pousser le gouvernement à défendre sa filière forêt bois menacée plutôt que de l'étrangler...* » conclut Antoine d'Amécourt.

Contact presse : v.reneume@ohwood.fr – 06 68 33 39 55

¹ Une baisse de 15 % de la TATFNB (Taxe additionnelle à la taxe sur le foncier non bâti) est envisagée. Cette taxe représente 26 % du budget du CNPF.

A propos de Fransylva

Fransylva, la Fédération nationale des syndicats des forestiers privés de France regroupe : 15 unions régionales, 73 syndicats départementaux ou interdépartementaux en métropole et 3 structures dans les DOM (Martinique, Guadeloupe, Réunion). Elle représente les sylviculteurs auprès des pouvoirs publics français et européen, des partenaires de la filière forêt bois et des organismes non gouvernementaux impliqués dans la filière forestière. Elle informe les propriétaires forestiers sur les questions politiques, juridiques, environnementales et économiques. Elle leur donne ainsi les moyens de gérer leur forêt en acteurs économiques responsables avec sérénité et les incite à s'engager dans une gestion durable de leur forêt. www.fransylva.fr